



# Communiqué de candidature pour l'inscription au Mastère Professionnel en Ingénierie du Logiciel - open source » (MP2L) Formation à distance en co-diplômation (UVT&ISI) 2023-2024

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) et l'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) de l'Université de Tunis El Manar annoncent l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année (M1) du «Mastère Professionnel en Ingénierie du Logiciel - open source» (MP2L).

L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant les deux ans de formation (M1et M2) et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent dans un centre d'examen de l'ISI.

#### Qui peut postuler?

Peuvent postuler pour ce mastère, les candidats titulaires d'un diplôme de licence ou de maîtrise en informatique, ou d'un diplôme équivalent.

### Comment s'inscrire?

# 1<sup>ère</sup> étape : Préinscription en ligne

✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT et au plus tard le 27 août 2023.

Le lien de préinscription est le suivant :

http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=1-MP2L-287

Les pièces, en version numérique nécessaires pour la préinscription en ligne sont les suivantes:

Demande d'inscription au nom du président de l'UVT ;

■ CV;

• Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;

Extrait de naissance en français ;

Copie du baccalauréat et du relevé des notes ;

 Copie de tous les diplômes universitaires et les relevés de notes pour toutes les années universitaires y compris les années de redoublement;

 Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en prévenance des établissements d'enseignement supérieur privé;

 Attestations de travail, de stages ou tout autre document attestent l'expérience professionnelle, classées par ordre chronologique;

Certificats de formation ;

• Une lettre de motivation montrant l'intérêt pour poursuivre le mastère, les objectifs professionnels recherchés et l'aptitude à inscrire cette formation dans un projet professionnel précis.

NB: Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription et toutes pièces manquantes entrainent systématiquement le rejet de la candidature.

Pour Toutes informations supplémentaires liées à la préinscription, merci de nous contacter via le <u>helpdesk</u> de l'UVT.

2ème étape : Dépôt de dossier

✓ Une fois la sélection est faite la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT et de l'ISI.

Seuls les candidats présélectionnés seront appelés à finaliser l'inscription par le dépôt ou l'envoi par voie postale de la version papier de toutes les pièces déjà déposées en ligne (la date faisant foi est celle de réception du bureau d'ordre de l'UVT et non celle de l'envoi).

Adresse postale:

Université Virtuelle de Tunis 13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis.

# Les droits d'inscription pour les tunisiens :

- 1605 DT / année universitaire (1500 + 07%TVA) dans le cas de prise en charge personnelle.
- 1786.000 DT / année universitaire (1500 + 19%TVA+ 1.000DT droit de timbre) dans le cas où le paiement est pris en charge par un établissement (public ou privé).
- Les tarifs ci-dessous sont accordés aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire, depuis moins de 2 ans, dont l'âge ne dépasse pas 26 ans et n'exerçant aucune activité professionnelle :

Droit d'inscription	MASU	CNSS	Frais des enveloppes et timbres	Total
200 DT	3,400 DT	5 DT	2 DT	210,400 DT

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'université **au plus tard le 27 septembre 2023**.

## **Etudiants étrangers**

Les étudiants étrangers, souhaitant s'inscrire en ce mastère, sont appelés à:

- 1- Se préinscrire conformément à la démarche mentionnée au niveau du communiqué d'inscription de l'UVT ;
- 2- Déposer sur la plateforme de préinscription le dossier spécifique aux étrangers et qui est disponible via notre site web : https://www.uvt.rnu.tn/etudiantetranger, qui doit porter le visa du Ministère de tutelle du pays du candidat ;
- 3- Veiller à ce que les copies des diplômes obtenus soient certifiées par les structures légalement autorisées par le pays d'émission;
- 4- Payer les frais de scolarité, une fois que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tunisien, valide le dossier de candidature.

Conformément à l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 16 octobre 2019, fixant les frais d'études imputés aux étudiants étrangers, les frais annuels d'inscription sont payés en dinar tunisien et s'élèvent à 6 000 DT/ année universitaire.

## **Important**

Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2023-2024 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.

De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <a href="https://www.uvt.rnu.tn/mp21">https://www.uvt.rnu.tn/mp21</a>

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis

Tél: +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254

Fax: +216 71 903 603 www.uvt.rnu.tn